



UNSA-Infos - Numéro 479 - 15 juillet 2009

<http://www.unsa.org/>

Accord national interpro sur la gestion de la crise : mesures d'urgence nécessaires

9 juillet 2009 - Dans un contexte de dégradation persistante de la situation économique et sociale ayant pour conséquence des suppressions massives d'emplois, les partenaires sociaux viennent de prendre des dispositions constituant une étape intéressante pour le traitement social du chômage.

Les mesures en faveur du chômage partiel vont dans le bon sens. Elles permettent de conserver le lien contractuel avec l'employeur tout en étant indemnisé et mettent à profit cette période d'inactivité pour développer les compétences des salariés.

L'UNSA regrette que le MEDEF n'ait pas accédé à la demande d'une meilleure indemnisation des fins de contrat à durée déterminée et des intérimaires, premières victimes de la crise.

En ce qui concerne le volet formation, l'UNSA acte des mesures positives. Cependant les formations dites qualifiantes doivent correspondre aux emplois de demain, ce qui nécessite un travail de prospective au niveau des branches et des bassins d'emploi. Les dispositions concernant les jeunes, particulièrement le développement des formations en alternance et le tutorat correspondent aux revendications de l'UNSA.

D'autre part, le patronat doit assumer ses responsabilités pour maintenir et développer l'emploi.

Toutes les mesures sur le prêt de main d'œuvre et les seniors répondent partiellement à nos demandes.

Enfin, l'UNSA, qui a participé activement aux travaux de l'intersyndical (à 8), se félicite qu'une revendication importante de la plateforme concernant le chômage partiel et les demandeurs d'emploi en fin de droits ait été prise en compte. Cela conforte l'UNSA dans sa démarche pour que l'intersyndicale s'inscrive dans la durée et se réunisse comme prévu en septembre.

Livre vert sur la jeunesse il est temps d'agir

Martin Hirsch, haut commissaire aux solidarités actives et à la jeunesse, a publié le livre vert sur la jeunesse.

57 propositions y sont développées.

L'UNSA se félicite qu'un tel document ait pu enfin voir le jour au moment où le chômage et la précarité des jeunes explosent.

L'UNSA approuve globalement les mesures destinées aux jeunes les plus exposés à la crise.

Pour l'UNSA, la mise en place d'une véritable politique interministérielle en faveur de la jeunesse apparaît être une solution adaptée aux problèmes spécifiques de cette population.

Interdire les stages hors cursus, mettre en place une convention de transmission intergénérationnelle, reconnaître l'engagement associatif et syndical, créer des passerelles entre les différentes formations sont des propositions allant dans le bon sens.

La création d'un service régional de pilotage du service public de l'orientation est une idée que l'UNSA soutient. Effectivement l'échelon régional apparaît le plus pertinent pour répondre aux besoins des jeunes.

Les formations en alternance qualifiantes peuvent être des leviers pour accéder à un emploi.

Cependant, l'UNSA émet quelques réserves sur la faisabilité de ces mesures. Quelles entreprises vont pouvoir accueillir des jeunes quand ces mêmes entreprises mettent au chômage partiel leurs salariés ? En conséquence, l'UNSA souhaite vivement que l'entreprise remplisse pleinement ses responsabilités et que l'on ne s'en tienne pas uniquement aux effets d'annonce.

L'UNSA regrette fortement qu'aucune décision claire sur l'allocation d'autonomie n'ait été prise.

Pour l'UNSA il faut que le travail engagé se concrétise rapidement.

Comité exécutif de la CES du 8 juillet 2009

L'UNSA a participé au Comité exécutif de la CES qui s'est réuni le 8 juillet dernier. Le Comité exécutif a exprimé sa très grande préoccupation face à la détérioration de la situation de l'emploi en Europe. Le chômage augmente rapidement et les travailleurs occupant des emplois précaires sont particulièrement vulnérables. L'arrivée des jeunes qui terminent leurs études sur le marché du travail fait redouter le pire. En mai, le taux de chômage a atteint 9,5% dans la zone euro et 8,9% dans l'Union européenne (UE) contre 7,4% et 6,8% un an auparavant. Ainsi, près de 21,5 millions de personnes étaient au chômage dans l'UE au mois de mai et ce nombre pourrait atteindre 26 millions fin 2010.

Pour la CES, l'heure n'est ni à la réduction des dépenses publiques ni à la résorption de la dette publique ce qui aggraverait la récession. La sortie de crise n'est vraiment pas d'actualité en matière sociale. Aussi, la CES continue à revendiquer un Nouveau Deal social dont un vaste plan de relance européen et le contrôle du capitalisme financier ainsi que des mesures urgentes pour les jeunes.

Au moment même où se réunissait le Comité exécutif, une délégation de la CES défendait cette position devant le Conseil des ministres de l'emploi et des affaires sociales de l'UE en insistant sur la nécessité de prendre rapidement des initiatives pour créer de l'emploi.

Le Comité exécutif a approuvé une déclaration sur la directive « temps de travail » après l'échec de la procédure de conciliation entre les institutions européennes. Il se prononce pour une période de réflexion avant toute nouvelle révision de la directive. Il appelle la Commission européenne à engager des procédures d'infraction à l'encontre des États membres qui ne respectent pas l'actuelle directive et réaffirme les exigences syndicales que devraient reprendre une future directive.

Le Comité exécutif a tiré les conclusions des élections européennes à commencer par le très fort taux d'abstention et la poussée de mouvements nationalistes dans certains pays, notamment parmi les travailleurs. Ces résultats interrogent les partis politiques mais aussi le mouvement syndical sur sa capacité à faire partager son message. Le Comité exécutif a fait le point de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre prochain.

Avec les affiliés turcs, le Comité exécutif a dénoncé le retard accumulé dans la mise en œuvre de l'acquis social communautaire ainsi que la répression syndicale contre la confédération KESK.

Par ailleurs, la CES vient de remettre son mémorandum à la Suède qui prend la tête de l'UE pendant ce second semestre 2009. La CES demande à la nouvelle présidence de relever les défis que sont la crise économique et sociale, le changement climatique et la ratification du traité de Lisbonne. Elle attend de cette présidence qu'elle s'attaque aux préoccupations immédiates des travailleurs.

L'UNSA partage les positions de la CES et estime que l'UE doit apporter des réponses communes qui seraient autrement plus efficaces que des initiatives nationales ainsi que renforcer la dimension sociale de l'Europe.

Sommet du G8 à L'Aquila **Les syndicats prennent la parole**

L'invitation faite aux organisations syndicales, comprenant notamment des représentants des organisations internationales, CSI et CES de venir présenter leurs positions devant les membres du G8, réunis du 8 au 10 juillet dernier à L'Aquila, constitue l'aspect le plus important d'une rencontre qui n'a fait que rappeler les engagements pris en matière de régulation financière lors des sommets précédents.

La mise en œuvre de ces engagements reste toujours aussi floue alors qu'au même moment l'Organisation internationale du travail (OIT) prévoit qu'à politique économique inchangée, le nombre de chômeurs atteindra 59 millions fin 2009.

Une étude de l'OCDE portant sur 40 pays souligne l'importance de la fiscalité et du maintien d'un bon niveau de protection sociale pour maintenir l'activité économique, bien sûr, mais aussi la cohésion sociale.

Or, le risque principal d'enlisement vient du manque de coordination des politiques de « sortie de crise » adoptées qui mettent toutes l'accent sur l'assainissement financier dans un contexte où la faiblesse de l'emploi et des revenus plombe les perspectives de reprise. Sortir de la crise en rouvrant le crédit est d'autant plus préoccupant que le surendettement en est l'une des causes.

C'est la raison pour laquelle l'UNSA milite pour qu'à côté de la revitalisation de l'activité économique par l'investissement, les politiques fiscales et salariales soient revues afin d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages. Le rôle positif de la redistribution sociale, dont l'efficacité est reconnue même par l'OCDE, pourrait ainsi casser le cycle récessif. Le mouvement syndical lance d'ailleurs un appel vigoureux pour l'instauration ou le maintien de systèmes de retraite solidaires.

En outre, la délégation syndicale, a insisté sur les revendications prioritaires portant sur :

- Les emplois et les revenus ;
- Le cadrage du système financier ;
- Les finances publiques et la fiscalité ;
- La gouvernance mondiale ;
- Le développement ;
- Le changement climatique.

En marge du G8, la délégation syndicale a rencontré les Présidents de l'OIT et du Brésil. Ensemble, ils ont envoyé un message fort pour pérenniser la présence syndicale dans tous les sommets. Cela pourrait commencer avec le G20 de Pittsburg des 24 et 25 septembre prochain.

L'UNSA, fortement attachée au multilatéralisme, estime que les sommets mondiaux doivent être élargis pour asseoir leur légitimité démocratique et reconnaître l'importance du syndicalisme international.

L'ensemble des textes : déclarations finales du sommet (dont la déclaration syndicale) ainsi que l'analyse complète des syndicats (anglais partiellement) est disponible sur le site internet du TUAC (www.tuac.org). On y trouve également la plate-forme revendicative du TUAC sur les retraites.

UNSA Infos reprendra sa parution le 24 août
Bonnes vacances à toutes et à tous !